



# PENCRAN

infos

May/ Juin 2021 - n° 201

Édito

Cela fait maintenant 1 an que la nouvelle équipe municipale est en place et s'il est évidemment beaucoup trop tôt pour faire un bilan, on peut, tout de même, faire un point étape. Avec l'arrivée le 26 juin prochain de la première étape du Tour de France à Landerneau, sur le territoire de la commune de Dirinon, près de la Croix-Neuve, cela va de soi.

L'aménagement du bourg se poursuit. Les travaux engagés par la précédente municipalité arrivent soit à leur terme ou à mi-parcours. L'Arc-en-Ciel se termine et les enfants et associations vont bientôt pouvoir utiliser pleinement ce bel écrin pour leurs activités. Les plus jeunes n'ont d'ailleurs pas attendu. Il reste encore à finaliser l'achat de mobilier pour équiper toutes les salles. A l'église, l'échafaudage enlevé, nous permet d'admirer le travail réalisé par les artisans spécialisés dans les monuments historiques.

Dans la catégorie « projet », celui de la maison médicale, dont vous pourrez voir un premier visuel dans ce numéro, en est à la phase du permis d'aménager. Celui-ci devrait être déposé au cours de l'été. L'étude de dépollution du site de Kernevez est terminée et deux acquéreurs privés sont sur les rangs pour l'installation de commerces.

Depuis le 9 juin, les activités peuvent reprendre sur la commune. Des associations ont déjà réinvesti les salles municipales pour leurs activités. Cela doit se faire dans le respect des gestes barrières. Un retour à une vie sociale un peu plus riche est déjà un signe encourageant. Les jeunes ayant été particulièrement touchés par l'année et demi écoulée, nous avons souhaité leur donner un petit coup de pouce avec l'opération Argent de poche. Il ne faut pas hésiter à s'inscrire. Ils pourront ainsi réaliser de petits travaux d'intérêt général, moyennant une rémunération. Plus de renseignement en rubrique « La mairie communique ».

Sans aucun rapport, ne vous inquiétez pas si vous voyez des chèvres et des moutons brouter de l'herbe ou des ronces sur les terrains communaux, ce sont nos nouvelles tondeuses vivantes, devenues de véritables stars auprès des enfants de l'école et du Jardin d'Enfants.

La veille du second tour, le 26 juin, jour du Tour de France, sera un jour difficile pour les déplacements en voiture. Je conseille à ceux dont les déplacements sont indispensables de prendre leurs précautions.

Stéphane Hervoir, Maire

## LA MAIRIE COMMUNIQUE

*Etat civil - Urbanisme - Recensement des jeunes - Avis aux nouveaux habitants - Analyse de l'eau - Réunion du CCAS le 07/04/2021 - Résumé du conseil municipal du 18/05/2021 - Dispositif argent de poche - Des moutons et des chèvres pour tondre les terrains communaux - La 1ère tranche des travaux de rénovation de l'église arrive à son terme - Pencran se prépare au Tour de France - La production de plants pour nos agents communaux - Lutte contre les frelons asiatiques - Le projet de la maison médicale est en cours - Elections départementales et régionales.*

Dans ce numéro

### ENFANCE JEUNESSE

Jardin d'Enfants : À la rencontre des nouveaux habitants de la commune - MPT : Projet micro trottoir.

### ÉCOLE

Les 100 jours à l'école Lucien Kerlann

### VIE ASSOCIATIVE

Pencran patrimoine : avancée des travaux de l'église - APAF : retour sur 2020 - USP : Inscriptions pour la saison 2021-2022.

### DIVERS

L'Île aux Cheveux : Vacances d'été - Cabinet infirmier - Petites annonces.

## Permanences des élus en mairie

Le Maire et les élus reçoivent sur rendez-vous. Contactez le 02 98 85 04 42

## Contacts des services enfance jeunesse

### Jardin d'Enfants :

Tél : 02 29 05 73 63

Courriel : [jardindenfants@pencran.fr](mailto:jardindenfants@pencran.fr)

### Centre de loisirs et garderie :

Tél : 09 60 54 23 03

Courriel : [alsh@pencran.fr](mailto:alsh@pencran.fr)

### Espace jeunesse :

Tél : 02 98 21 53 94

Courriel : [mpaugam@mptlanderneau.org](mailto:mpaugam@mptlanderneau.org)

### École Lucien Kerlann :

Tél : 02 98 85 31 94

Courriel : [ec.0290933G@ac-rennes.fr](mailto:ec.0290933G@ac-rennes.fr)

## Prochain Pencran Infos

**Envoi de vos articles :** pour faire paraître une information ou une annonce dans le **Pencran Infos de juillet/août**, faites parvenir votre texte pour le **14 juillet** en mairie ou à : [pencran-infos@pencran.fr](mailto:pencran-infos@pencran.fr)

**Rappel :** les bulletins municipaux sont disponibles sur le site internet de la mairie.

## Ouverture et contacts de la mairie

La mairie de Pencran est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi), le samedi de 9h à 12h.

Tél. 02 98 85 04 42

N° d'astreinte, en cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture de la mairie : 07 56 18 10 61

Courriel : [mairie@pencran.fr](mailto:mairie@pencran.fr)

Site internet : [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)



# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## État civil

### NAISSANCES :

Julia VALETTE, 32 rue Per Jakes Hélias, née le 30 mars  
Ewen BUANNIC, 37 Kermalguen, né le 23 avril  
Ioan COUDARD, 1 rue des Myosotis, né le 28 avril  
Lucas LE JEUNE, 15 rue des Agapanthes, né le 5 mai  
Laiïna BISSA, 13 rue des Noisetiers, née le 13 mai  
Ellie DUBERNET, 3 impasse des Frênes, née le 15 mai  
Ewenn DERRIEN - GOUALC'H, 6 rue des Agapanthes, né le 28 mai

### DÉCÈS :

Valérie MASSON épouse GORREC, 1 rue des Bruyères, 49 ans  
Christine CASTEL épouse L'HER, 9 rue des Bruyères, 57 ans  
Jean Louis CORBÉ, Loguellaou, 84 ans  
Liette FLORENTIN ép. CASTANET, 12 Coat Gueguen, 83 ans  
Guy MAZE, 3 Keranna, 84 ans

## Urbanisme

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES :

- M. CRENN, 17 rue de Brocéliande, ravalement
- Mme ROHOU, 13 rue du Clos des Serres, construction d'un sas d'entrée
- M. LE FLOCH, 15 rue Xavier Grall, pose d'un abri bois
- M. COURTE, 18 rue des Myosotis, construction d'un mur et édification d'une clôture
- Mme INIZAN, 16 rue des Myosotis, pose d'un abri de jardin
- M. ESCRIBE, 4 rue Tristan Corbière, édification d'une clôture et pose d'un abri de jardin
- Mme ROUAT, 11 rue des Farfadets, édification d'un mur de clôture
- M. DENIEL, 19 rue du Voas Glaz, édification d'une clôture
- M. CAMERON, 12 rue Max Jacob, changement de la porte d'entrée
- M. ROUSSEAU et M. CARLIER, 14 rue des Coquelicots, installation de panneaux photovoltaïques
- M. HILLION, 14 rue de Brocéliande, création de fenêtres de toit
- M. MASSON, 9 rue du Clos des Serres, pose d'un abri de jardin
- M. ABGRALL, 9 rue des Farfadets, édification d'une clôture
- M. QUEFFURUS, 6 route de Keranhoat, pose d'une fenêtre de toit
- M. DOZOL, 1 Hellez Bian, changement fenêtres et portes, ravalement de façade et édification de clôtures

### PERMIS DE CONSTRUIRE :

- M. SEGUILLON, 5 Kermalguen, extension
- M. et Mme DONVAL, 6 route de Kerlois, construction d'une maison individuelle
- M. BOSSARD, 16 Kernevez, création d'un carport
- M. HORNYCH, 20 rue du Clos des Serres, construction d'une maison individuelle
- M. VERRIER, 18 rue Tristan Corbière, construction d'une maison individuelle
- Mme QUEFELEC, 12 rue du Clos des Serres, construction d'une maison individuelle
- M. ABIVEN, 7 impasse des Roitelets, construction d'un carport

## Recensement des jeunes

Les jeunes nés en avril 2005 doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont invités à se présenter en mairie munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## Analyse de l'eau

Prélèvement effectué le 10/05/2021. Nitrates (NO3) : 31 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur le site internet : [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)

## Réunion du CCAS le 07/04/2021

### COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ET BUDGET 2021

Les membres du CCAS ont voté à l'unanimité le compte administratif 2020 et le budget primitif 2021.

Ce dernier se résume ainsi :

Section de fonctionnement équilibrée à 11 600,00 €

Section d'investissement équilibrée à 13 900,50 €

## ADHÉSION À L'ÉPICERIE SOLIDAIRE DE LANDERNEAU

La boutique Ar Stalig est une épicerie solidaire gérée par la CCAS de Landerneau.

Elle est ouverte aux Landernéens et aux résidents des communes de la CCPLD conventionnées ayant besoin d'un soutien pour les dépenses liées à l'alimentation et à l'hygiène.

Afin que les Pencranais puissent accéder aux services de l'épicerie solidaire et colis alimentaire d'urgence, les membres du CCAS, à l'unanimité, ont autorisé le maire à signer cette convention avec le CCAS de Landerneau.

**Celle-ci prend effet au 1<sup>er</sup> juillet 2021.**



Visite de l'épicerie le 2 juin 2021 par les élus

## OUVERTURE D'UN REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Dans les circonstances sanitaires liées au COVID-19, la commune de Pencran renforce sa vigilance. Les personnes fragiles et isolées, personnes âgées ou en situation de handicap, peuvent, à leur demande, ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif. Ces informations permettront, si besoin, une veille et apporter rapidement conseils et assistance.

## Inscription au registre :

Par téléphone au 02 98 85 04 42, du lundi au vendredi ou par mail [mairie@pencran.fr](mailto:mairie@pencran.fr)

## Résumé du conseil municipal du 18/05/2021 \_\_\_\_\_

Toutes les délibérations auront été prises à l'unanimité des votants.

### ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATION POUR 2021

Jean-Pierre LE BOURDON, Gérard LE MEUR et Guylaine SENE, membres de bureaux d'associations, ne prennent pas part au vote.

ASSOCIATIONS		2021
Sport	USP	1850
	Gym club	500
	Penn ar Bad	450
Éducation	APE	2000
	Projet école	450
	Les Amis de la Colline	400
	Association Pencran Animations Festivités - APAF	800
Vie sociale	Les Sentiers de Pencran	800
	Association de chasse "La Pencranaise"	350
	Association de chasse « la Paysanne »	250
	FNACA - anciens combattants	100
	Pencran Patrimoine	300
	Majunga	100
<b>Sous-total vie pencranaise</b>		<b>8 350</b>
Partenariat	Maison Pour Tous - activités	250
<b>Sous-total politiques partenariales</b>		<b>250</b>
Sport et Culture	Elorn Handball	200
	Tempo Gymnastique Artistique	200
	<b>Sous-total demandes Sport et Culture</b>	<b>400</b>
<b>Sous-total politiques volontaristes</b>		<b>650</b>
Santé	An Elorn - EHPAD	80
	ADAPEI - handicapés mentaux	40
Handicap	Association Trézerien - Club de la Pierre de Lune	40
	Association France Alzheimer 29	40
	Secours Catholique	40
<b>Sous-total demandes extérieures</b>		<b>240</b>
Exceptionnelles	USP : baisse des recettes COVID et frais de nettoyage liés	300
	Redadeg	100
	<b>Sous-total demandes subventions exceptionnelles</b>	<b>400</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 640</b>

### TARIFS COMMUNAUX 2021

Dernière page.

### AUTORISATION D'EMPRUNT POUR LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE

Dans le but de financer la deuxième tranche des travaux de l'église, un emprunt amortissable est à prévoir. Après avoir contacté trois banques, le choix se porte sur l'offre de prêt du Crédit Mutuel de Bretagne pour un montant de 500 000 € sur 25 ans à taux fixe et échéances constantes, soit un remboursement de 22 248,40 € par an pendant 25 ans. Après en avoir délibéré, le conseil autorise le maire à contractualiser ce prêt auprès du Crédit Mutuel de Bretagne et à signer les différents documents relatifs à cette transaction.

### DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Annick JAFFRES, adjointe, présente le dispositif des chantiers à caractère éducatif que la commune souhaite mettre en place. Le dispositif offre la possibilité aux jeunes domiciliés à Pencran et âgés entre 16 et 18 ans d'effectuer des petits travaux de proximité (1/2 journée) à l'occasion des congés scolaires (hors période de Noël) et de recevoir en contrepartie une gratification dans la limite de 15 € par jeune et par activités de 3 heures consécutives. Le financement est assuré par la collectivité, promoteur de l'action et le paiement peut se faire par l'intermédiaire d'une régie d'avances.

#### **Par ailleurs, les points suivants sont précisés :**

- Les chantiers ne se substituent pas à des emplois existants
- Ils revêtent un caractère éducatif et formateur pour les jeunes dans une démarche citoyenne,
- Si certaines tâches sont susceptibles d'être effectuées en autonomie, chaque chantier devra être couvert par un encadrant identifié,
- Les chantiers proposés ont pour objectif de permettre à des jeunes de s'impliquer dans un travail d'utilité collective comme à titre d'exemple, l'embellissement du cadre de vie.

Annick JAFFRES précise que la liste des travaux confiés n'est pas encore arrêtée mais pourrait s'orienter vers le nettoyage du cimetière, de vitres, déplacement de mobilier dans les classes, ponçage et peinture des poteaux devant la mairie, etc. Les chantiers auront lieu le matin. La rémunération interviendra en fin de chantier. Un appel aux volontaires sera réalisé sur le site internet, dans le « Pencran infos ». Les dossiers de candidatures sont disponibles sur le site internet de la commune et en mairie. Il est lancé également un appel aux élus volontaires pour l'encadrement des jeunes sur une durée de trois semaines.

### SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE REPAS A LA COMMUNE DE PENCAN PAR LA CUISINE CENTRALE DE LANDERNEAU

Guylaine SENE, adjointe, informe les conseillers qu'à la suite des annonces gouvernementales du 31 mars 2021, la société API, prestataire chargé de la livraison des repas au restaurant scolaire, a informé la collectivité que leur cuisine centrale serait fermée pour 3 semaines.

En raison d'une faible quantité de repas potentiels à produire pendant cette période, la société n'était plus en mesure de maintenir son activité.

Face à l'absence du prestataire habituel et vu la nécessité de mise en œuvre d'un accueil minimum des enfants du personnel mobilisé, il convenait donc de trouver une solution surtout pour le jardin d'enfants.

Les enfants accueillis à l'ALSH apportaient leur pique-nique. C'est la Cuisine centrale du Tourous à Landerneau qui a assuré la production et la livraison des repas pendant la période du 6 au 23 avril 2021. Les conditions générales d'utilisation et de recours à cette prestation font l'objet d'une convention entre les deux parties.

La présente convention, applicable en cas d'absence du prestataire habituel de la commune de Pencran et sous réserve que la cuisine centrale soit en capacité d'en assurer la production, est signée pour une durée d'1 an renouvelable par tacite reconduction pendant 2 ans. Le prix du repas est fixé à 4,15 € par repas et 12 € par jour de livraison.

(suite)

## **DEMANDE DE SUBVENTION CAF POUR MOBILIER ALSH ET JARDIN D'ENFANTS**

Dans le cadre de la création des nouveaux locaux (centre de loisirs et jardin d'enfants), le maire précise qu'un achat de mobilier est nécessaire pour ces deux structures. Pour le Jardin d'enfants, le choix se porte sur une structure qui répond aux besoins des enfants (grimper, se cacher, glisser ...). Le montant estimé de cette structure s'élève à 1 274,17 €. Pour le centre de loisirs, il est prévu l'achat de trois banquettes de 3 places pour un montant de 642,91 €. Il précise également, qu'à la demande de la PMI, l'installation d'un digicode est imposée sur la porte d'entrée du jardin d'enfants. Le montant estimé du digicode s'élève à 2 072,10 € HT. La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Finistère apporte des aides financières sur ces dépenses.

## **DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PRODUIT DES AMENDES DE POLICE**

Jean-Pierre LE BOURDON, adjoint à la voirie présente le dossier aux conseillers.

La voie communale n°1 de Pencran est bordée par un chemin, réservé aux piétons, séparé de la chaussée par un terre-plein engazonné. Au niveau du lieu-dit Keroullé, du fait de la topographie de la route, une séparation physique des voies est en place depuis plus de 20 ans. Il s'agit d'un ensemble de glissières de sécurité en bois/métal. Avec le temps, ces glissières se sont dégradées et doivent être remplacées. Ce chemin est utilisé par les habitants du quartier, les promeneurs, les collégiens et lycéens usagers des transports scolaires pour rejoindre l'arrêt de car.

La commune souhaite sécuriser cette portion de voie en remplaçant les anciennes glissières.

Au-delà de la protection physique des piétons, ces glissières devraient également inciter les usagers de la route à ralentir.

Après en avoir délibéré, le conseil valide le projet et autorise le maire à solliciter une subvention auprès du conseil Départemental relative à la répartition du produit des amendes de police.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **• Motion en faveur du personnel du médico-social**

Stéphanie SIMON, conseillère municipale précise que dans le cadre du Ségur de la santé, les métiers médico-sociaux sont les oubliés de ce dispositif et soumet aux conseillers la motion de soutien au collectif Associations-syndicats des secteurs sociaux et médico-sociaux.

### **• Présentation du projet de la maison médicale**

Le maire présente aux conseillers la première esquisse de la maison médicale, des futurs logements locatifs et des terrains constructibles.

Le permis d'aménager pourrait être déposé avant l'été. L'achèvement des travaux est prévu en 2024.

Voir article sur le sujet dans ce numéro.

### **• Mise en place d'une commission « cimetièrè »**

Le maire propose la mise en place d'une commission « cimetièrè » sous l'égide de Jean-Pierre LE BOURDON dans le but d'élaborer un règlement pour le cimetière et l'espace cinéraire. Elle lancera également une réflexion sur l'aménagement futur de l'espace cinéraire.

Cette commission est composée de : Jean-Pierre LE BOURDON, Céline PETETIN, Jennifer NOU, James TESSON et Guylaine SÉ-NÉ.

### **• Ressources humaines**

David Rigot quitte la commune et prend une disponibilité.

Corentin DUNAS quitte la commune pour le Conseil Départemental par voie mutation à compter du 1<sup>er</sup> août.

## **Dispositif argent de poche**



La municipalité met en place le dispositif Argent de poche pour les jeunes âgés de 16 à 18 ans domiciliés sur la commune. Ce dispositif pédagogique consiste à proposer aux volontaires de prendre une part active dans l'amélioration de leur cadre de vie en réalisant des petits travaux de proximité : nettoyage, peinture, rangement... à l'occasion des vacances scolaires (hors période de Noël) et de recevoir en contrepartie une somme de 15 € en espèces pour une activité de 3 heures consécutives le matin (de 9h à 12h). Ces chantiers, encadrés par des membres du conseil municipal, se dérouleront du lundi 19 juillet au vendredi 6 août 2021. Selon le nombre de candidats, une semaine de mission maximum sera accordée.

Le dossier d'inscription peut être retiré à la mairie ou sur le site internet de la commune [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr). Date limite de retour des dossiers : vendredi 25 juin 2021.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## Des moutons et des chèvres pour tondre les terrains communaux

Quatre moutons et trois chèvres sont depuis quelques semaines les nouvelles tondeuses de la commune de Pencran. Plus écologiques, véritables stars auprès des enfants du Jardin d'Enfants et de l'école, ils permettent de gérer de façon durable les terrains municipaux difficiles d'accès aux machines traditionnelles, et notamment les bassins de rétention. Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux stagiaires municipaux.



## La 1ère tranche des travaux de rénovation de l'église arrive à son terme



La première partie de la rénovation de l'église se termine. Les échafaudages sont en cours de démontage et l'on peut apercevoir l'excellent travail des artisans qui ont œuvré sur le chantier sous la direction experte de M. Meder, architecte. En septembre, la deuxième moitié de l'église (côté clocher) se verra, à son tour couverte d'échafaudage pour le lancement de la deuxième tranche de travaux.

## Pencran se prépare au Tour de France



Le 26 juin prochain, la première étape du Tour de France arrive à Dirinon (étape Brest-Landerneau), à quelques mètres de la Croix-Neuve et de Pencran. A l'occasion de cette fête du vélo, la commune de Pencran se met sur son 31 et se pare des couleurs de la petite reine. Ce jour-là sera une fête et de nombreux spectateurs se rendront sur la colline pour assister à l'arrivée de l'étape. Nous conseillons, autant que faire se peut, d'avancer ou de différer ses déplacements en voiture.

A ce sujet le Conseil Départemental du Finistère a développé une application de géolocalisation qui permet aux Finistériens d'être informés sur les déviations et les fermetures de routes mises en place pour sécuriser le passage du peloton. Lien vers l'application : <https://arcg.is/X9nm9>

## La production de plants par nos agents communaux

Les trois agents du service technique produisent eux-mêmes dans la serre communale les plants que nous retrouvons dans les massifs et jardinières de Pencran. La production printanière commence au mois d'avril pour une plantation fin mai/début juin. Cette méthode mettant les compétences de nos agents en valeur nous permet aussi de renouveler tous les 6 mois l'ensemble de ces plants et ainsi avoir de belles plantations tout au long de l'année. Sur une année environ 6 000 plants sont produits par et pour la commune.



## Lutte contre les frelons asiatiques

À partir du mois d'avril, chaque fondatrice (reine frelon asiatique) ayant survécu à l'hiver commence seule la construction de son nid dans un lieu protégé (abri de jardin, hangar, abri à bois...).

En début de saison, ce nid ne contient que quelques alvéoles dans lesquelles la fondatrice dépose ses œufs. Au début de la construction, il a la taille d'une balle de tennis avec l'orifice d'entrée placé en bas, et seule la reine est présente et très active pendant une trentaine de jours, jusqu'à l'apparition des premières ouvrières. La destruction du nid au stade primaire s'effectue donc plus facilement.

Soyez vigilant dès le mois d'avril pour une détection la plus précoce possible. Ce dernier sera éventuellement quitté pendant l'été si l'emplacement ne convient plus et ce, quand le nombre d'ouvrières sera suffisant. Cette migration sera suivie du développement du nid définitif qui contiendra jusqu'à 2000 insectes.

Un service gratuit contre les frelons asiatiques est mis en place. Vous pouvez appeler la mairie au 02 98 85 04 42. Le référent en charge de ce suivi viendra constater sur place pour le détruire (nid primaire) ou plus tard dans l'année pour organiser l'intervention (nid définitif). La destruction des nids de frelons asiatiques est prise en charge par la collectivité.



# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## Le projet de maison médicale est en cours



Voici un premier visuel, proposé par Eno architecte pour le projet de maison médicale et de logements sur les terrains «Bian», en face de l'école. Le projet sera piloté par Finistère Habitat, qui rétrocèdera la maison médicale à la mairie à la fin des travaux. Le permis d'aménager va être déposé dans les semaines à venir et la fin des travaux est pour 2024. Quand le contexte sanitaire le permettra, une réunion publique sera organisée afin de présenter le projet de façon plus concrète, d'écouter vos observations, vos suggestions et de répondre à vos questions.

## ENFANCE JEUNESSE

### Jardin d'Enfants : À la rencontre des nouveaux habitants de la commune



L'arrivée des moutons dans la commune a fait beaucoup d'heures ! En effet, ces quatre moutons ne sont pas passés inaperçus auprès des enfants et c'est avec joie que nous avons pu aller les voir de plus près le mercredi 5 mai.

### MPT : Projet de micro-trottoir



Gaëlle, Rosine et Emma, trois jeunes Pencranaises accompagnées de Mikael (animateur Jeunesse), ont décidé d'aller à la rencontre d'autres jeunes pendant les vacances scolaires.

En effet, elles trouvaient important de donner la parole à une tranche

d'âge peu entendue, qui n'avait pas forcément l'occasion de s'exprimer sur des sujets divers.

### Elections départementales et régionales

Le 20 et 27 juin prochain de 8h à 18h. Les deux bureaux de vote sont situés salle Arvest, derrière la mairie. La carte d'électeur valide (reçue en 2019) indique le numéro du bureau de vote. Vous pourrez venir voter en toute sécurité, muni :

- **d'une pièce d'identité** avec photographie. Tous les électeurs devront obligatoirement présenter une pièce d'identité : Carte d'identité ou passeport, permis de conduire, carte vitale, carte du combattant, permis de chasse...
- **de son propre stylo** de couleur de noire de préférence

Suivant les recommandations de l'Etat, les mesures sanitaires seront appliquées (masque, gel, distance..)



Les élections  
régionales  
et départementales  
auront lieu les

dimanches  
20 et 27 juin 2021

Un questionnaire a été créé par les filles pour animer ces rencontres, avec des interrogations liées à la situation sanitaire actuelle. Ce premier support avait pour but de lancer les échanges, de connaître le sentiment de chacun sur cette période.

Ensuite nos journalistes ont proposé aux jeunes interviewés de s'exprimer librement sur d'autres sujets qui les intéressaient. Des paroles riches de sens captées sur ces journées qui permettront de faire passer des messages, de donner une idée de ce que pense une partie de la jeunesse du territoire. Une cinquantaine de jeunes ont déjà été interviewés et le petit groupe de reporters continuera à se réunir certains week-ends, pour proposer la parole sur Landerneau et les communes aux alentours.





MS-GS A Annabelle LEHRE



CE1-CE2 A Pauline TYMEN



MS-GS B Virginie KERMAREC

## VIE ASSOCIATIVE

### Pencran Patrimoine : Avancée des travaux de l'église Notre-Dame de Pencran



FONDATION  
  
DU  
PATRIMOINE

La phase 1 des travaux de restauration de l'église Notre-Dame de Pencran devrait être achevée l'été prochain. La toiture étant terminée, l'essentiel des travaux se passent dorénavant à l'intérieur. Les murs sont en cours d'enduisage puis ils seront chaulés pour un rendu final de ton clair. Les lambris ont été posés. Les anciennes lattes récupérables ont été restaurées et remises en place ; des lattes neuves remplacent les manquantes. Le peintre décorateur de Nacre Patrimoine est à pied d'œuvre pour faire les retouches et reprises et redonner au lambris sa splendeur d'autrefois. Grâce aux généreux donateurs, près de 30 000 € ont déjà été collectés pour participer à ce chantier indispensable et incontournable mais très onéreux. La souscription est ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine. Pour plus de photos et d'informations rendez-vous sur notre page Facebook.



La phase 1 des travaux de restauration de l'église Notre-Dame de Pencran devrait être achevée l'été prochain. La toiture étant terminée, l'essentiel des travaux se passent dorénavant à l'intérieur. Les murs sont en cours d'enduisage puis ils seront chaulés pour un rendu final de ton clair. Les lambris ont été posés. Les anciennes lattes récupérables ont été restaurées et remises en place ; des lattes neuves remplacent les manquantes. Le peintre décorateur de Nacre Patrimoine est à pied d'œuvre pour faire les retouches et reprises et redonner au lambris sa splendeur d'autrefois. Grâce aux généreux donateurs, près de 30 000 € ont déjà été collectés pour participer à ce chantier indispensable et incontournable mais très onéreux. La souscription est ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine. Pour plus de photos et d'informations rendez-vous sur notre page Facebook.

### APAF : Retour sur 2020

Compte-tenu de la crise sanitaire et du confinement, l'APAF (Association Pencran Animation Festivités) avait uniquement disposé une urne de collecte pour le Téléthon 2020 en mairie du 4 au 12 décembre. Alors que le Téléthon 2020 affichait au niveau national un compteur en net recul par rapport à 2019, 3 246 € ont été récoltés à Pencran, un bon score pour notre commune.

Malgré le contexte, les Pencranais ont une nouvelle fois fait

preuve de générosité. Vendredi 23 avril, Marielle LAZOU, représentante de la coordination du Finistère Nord de l'AFM-Téléthon, s'est déplacée à Pencran pour remercier les bénévoles de l'APAF et les donateurs, en présence de quelques élus.



### USP : Inscriptions pour la saison 2021-2022

Après deux saisons difficiles du fait de la pandémie COVID-19 où l'US Pencran a pu maintenir des entraînements en extérieur et pour le grand plaisir des enfants, le club prépare la saison à venir. Catégories U6 à U9 US Pencran (entraînements et plateaux rassemblant plusieurs équipes). Catégories U10 à U17 association en Groupement Jeunesse avec l'AS Dirinon (entraînements et compétitions) Pour les nouveaux joueurs le point de contact : [ecole.de.foot.us.pencran@gmail.com](mailto:ecole.de.foot.us.pencran@gmail.com) ou **06 77 99 75 89 (SMS)** Pour le renouvellement des licences les modalités d'inscription vous seront communiquées par mail.

Catégorie	Année de naissance	Equipe	Club
U 6 (- 6 ans)	2016	U6 U7 Foot à 4	US Pencran
U 7 (- 7 ans)	2015		
U 8 (- 8 ans)	2014	U8 U9 Foot à 5	US Pencran
U 9 (- 9 ans)	2013		
U 10 (- 10 ans)	2012	U 10 U 11 Foot à 8	GJ Rives de l'Elorn
U 11 (- 11 ans)	2011		
U 12 (- 12 ans)	2010	U12 U13 Foot à 8	GJ Rives de l'Elorn
U 13 (- 13 ans)	2009		
U 14 (- 14 ans)	2008	U14 U15 Foot à 11	GJ Rives de l'Elorn
U 15 (- 15 ans)	2007		
U 16 (- 16 ans)	2006	U 16 U17 Foot à 11	GJ Rives de l'Elorn
U 17 (- 17 ans)	2005		

## DIVERS

### L'Île aux Cheveux : Vacances d'été

Fanny vous informe que le salon L'Île aux Cheveux sera fermé pour congés d'été du mardi 27 juillet au lundi 16 août 2021... N'hésitez pas à appeler au **02 98 85 17 47** pour prendre Rendez-vous !!! Réouverture mardi 17 août 2021 à 9h00 ... Bel été à tous !!!

### Cabinet infirmier

Le cabinet Infirmier est engagé dans une démarche d'amélioration continue sous le label Qual'Idel. Les 3 infirmières du cabinet vous accompagnent tout au long de votre parcours de soins, . Elles assurent un relais essentiel avec les autres intervenants médicaux et sociaux. Elles garantissent la continuité des soins 7jrs/7, dimanches et jours fériés.

### Petites annonces

#### • Maison à louer

Cause mutation, loue maison de 108 M2 pour une durée de 2 ans. 3 chambres à l'étage avec une salle de bain et toilettes. 1 chambre parentale au rez-de-chaussée avec salle d'eau. Grand séjour avec salon séparé. Jardin clos d'environ 300 M2. Proche terrains de sport et de jeux. 830€ charges comprises. Contact au 06 01 83 47 01.

#### • Recherche maison location (famille)

Couple avec deux enfants recherche une maison en location à partir du mois d'août. Minimum trois chambres, avec un garage. **06 14 38 65 10**

#### Recherche maison de location (couple)

Couple sérieux sans enfant, recherche maison à louer à l'année à Pencran, contact au **06 79 67 96 74**

Guilène GLOAGUEN, Lauriane HINGANT  
et Hélène RESSIGUIER

Z A de Gorréquer à Pencran  
**02 98 85 29 04**



## Adresses, horaires et numéros utiles

### Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas (CCPLD) :

Maison des Services publics, 59 rue de Brest, Landerneau

- **Secrétariat** : 02 98 21 37 67
- **Service environnement** : 02 98 21 34 49
- **CLIC** : 02 98 85 99 08
- **Pôle emploi** : 39 49
- **CPAM** : 36 46

### Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) :

20 rue Amédée Belhommet, Landerneau

02 98 85 35 33

Protection Maternelle et Infantile (PMI) : 02 98 85 95 20

### Collecte ordures ménagères et recyclables :

02 98 21 34 49

- **Recyclables** : vend. 25 juin, 9 et 23 juillet
- **Ordures ménagères** : vend. 18 juin et 2 et 16 juillet

### Conciliatrice de justice :

Mairie de Landerneau

**Marie-Françoise LE GUEN**

06 81 89 62 40

marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

### Déchetteries :

- **Plouédern**

ZI Saint-Eloi, Plouédern

02 98 85 19 50

**Hiver (1er novembre au 28 février) :**

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

**Été (1er mars au 31 octobre) :**

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

- **Pencran**

L'aire de déchets vert de Pencran (Keroullé) est ouverte tous les jours.

### Eau du Ponant (eau potable et assainissement) :

20 allée du Bois Noir Landerneau (accueil)

02 29 00 78 78 (tarif appel local) de 8h30 - 12h15 et 13h15 - 17h30 (sauf 17h le lundi)

**Si vous êtes victime ou témoin d'un incident sur le réseau d'eau potable (fuite importante sur la voie publique, coupure d'eau non programmée) ou d'assainissement (déversement), n'hésitez pas à prendre contact par téléphone 24h/24 à ce même numéro.**

### Gendarmerie de Landerneau :

14 rue Henri Dunant, Landerneau

02 98 85 00 82

### Relais Petite Enfance (RPE) :

02 98 43 63 97

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

Le relais poursuit l'accompagnement autour de la recherche d'un mode de garde, des contrats et des conseils éducatifs auprès des familles et des professionnels soit lors de RDV téléphoniques ou en présentiel si besoin. Cette organisation évoluera avec la réouverture des lieux publics, ou la mise en œuvre de nouveaux protocoles.

### Trésor public :

59, rue de Brest, Landerneau

02 98 85 11 61

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 - 12h et de 13h30 - 16h

Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h

### Défibrillateurs :

Deux défibrillateurs sont à la disposition de la population :

- **Place de la Mairie** : sur la façade de la mairie
- **Terrains des sports** : sur la façade des vestiaires

### Pharmacie de garde :

Le samedi après 19h et le dimanche après 20h, contactez le 32 37 pour être orienté vers la pharmacie de garde.

## Démarches administratives

### Permis de construire et déclarations préalables de travaux :

Tout projet d'aménagement, rénovation ou construction qui implique une modification de l'aspect extérieur de l'habitation (ravalement, menuiseries...) ou de la propriété (clôture, portail, abris, haies...) doit faire l'objet d'une déclaration préalable en mairie. Le service Urbanisme vous informera sur les formalités à accomplir en fonction de la nature du projet : permis de construire ou simple déclaration de travaux.

### Carte nationale d'identité et passeport :

Délivrance, renouvellement, perte...

Mairie de Landerneau

02 98 85 43 00 ou 02 56 31 28 21

etatcivil@mairie-landerneau.fr

<https://www.landerneau.bzh/prendre-rendez-vous-pour-deposer-une-demande-de-cni-passeport/>

**Attention, le délai peut être long (jusqu'à 6 mois)**

Pour réduire le délai de traitement d'une demande, il est possible d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/>

<b>TARIFS DE LOCATION DES SALLES :</b>	
<b>SALLE ARVEST</b>	
<b>Associations ayant leur siège sur la commune et groupements assimilés</b>	Gratuit
<b>Habitants de la commune</b>	
Groupes jusqu'à 50 personnes (1/2 salle)	250 €
2 jours consécutifs	350 €
Au-delà de 50 personnes (salle entière)	350 €
2 jours consécutifs	500 €
<b>Associations, organismes, particuliers extérieurs à la commune</b>	
Groupes jusqu'à 50 personnes (1/2 salle)	400 €
2 jours consécutifs	550 €
Au-delà de 50 personnes (salle entière)	550 €
2 jours consécutifs	750 €
<b>Caution</b>	
sans sono et/ou vidéo projection	400 €
avec sono et/ou vidéo projection	800 €

<b>TARIFS CANTINE</b>	
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> enfant :	3,65 € le repas
A compter du 3 <sup>ème</sup> enfant :	2,70 € le repas
Extérieurs à la commune :	3,95 € le repas
3 <sup>ème</sup> enfant extérieur à la commune	2,95 € le repas
Adultes :	5,50 € le repas
Non-inscrits :	5,12 € le repas
Repas enfant PAI (protocole médical)	1,15 € le repas

<b>TARIFS DE GARDERIE</b>			
<b>Résidents Pencranais</b>		<b>Extérieurs</b>	
Forfait le matin	2 €	Forfait le matin	2,10 €
Forfait le soir (y compris goûter)	3,20 €	Forfait le soir (y compris goûter)	3,30 €
Forfait pour l'élève présent matin/soir	4,20 €	Forfait pour l'élève présent matin/soir	4,30 €
<b>Tarifs au troisième enfant et aux suivants d'une même famille</b>		<b>Extérieurs</b>	
Forfait le matin	1,05 €	Forfait le matin	1,10 €
Forfait le soir	1,65 €	Forfait le soir (y compris goûter)	1,70 €
Forfait pour l'élève présent matin/soir	2,15 €	Forfait pour l'élève présent matin/soir	2,20 €

### **TARIFS ALSH**

	<b>Quotient familial mensuel</b>	<b>Journée repas compris</b>	<b>1/2 journée</b>	<b>1/2 journée + repas</b>
<b>QF1</b>	Inférieur à 650 €	7,00 €	4,00 €	5,40 €
<b>QF2</b>	De 651 € à 800 €	9,10 €	5,20 €	7,60 €
<b>QF3</b>	De 801 € à 1200 €	13,20 €	6,70 €	10,30 €
<b>QF4</b>	Supérieur à 1201 €	15,20 €	7,70 €	11,30 €
	<b>Extérieurs</b>	18,05 €	9,05 €	13,05 €

### **TARIFS JARDIN D'ENFANTS (applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020)**

	<b>TAUX D'EFFORT</b>	<b>PLANCHER</b> (705,27€ mensuels)	<b>PLAFOND</b> (5600 € mensuels)
<b>1 enfant</b>	0,061%	0,42 euros	3,42 €
<b>2 enfants</b>	0,0508%	0,36 euros	2,84 €
<b>3 enfants</b>	0,0406 %	0,28 euros	2,27 €
<b>4 enfants</b>	0,0305 %	0,21 euros	1,71 €